



Ecole de PLONGEE SOUS-MARINE _ ALPHA BELUGA ITI

**FORMATION PRE-ENTREE CREPS
MONITEUR D'ETAT
Niveau 2 - 3 - 4**

MAJ 08/11/2021

OBJECTIF GENERAL : se préparer à l'entrée au CREPS pour préparer un BPJEPS ou DEJEPS

La formation « **Préparation à l'entrée au CREPS – Compétences et titre Niveau 4** » vise l'acquisition de connaissances théoriques, compétences techniques et pratiques nécessaires à l'exercice de la plongée sous-marine en autonomie, à l'encadrement de plongeurs conformément au Niveau 4 , et prépare aux épreuves de sélection du BPJEPS et DEJEPS mention plongée subaquatique.

DUREE : 200h de formation

20jours en présentiel (160h) pour la partie pratique et théorie en distanciel (40h)

COUT : 4850 euros TTC

PUBLIC VISE :

Toute personne motivée, sportive et aquatique qui aime transmettre ses connaissances en plongée sous-marine et vivre au grand air et sur la mer.

PREREQUIS :

- Etre majeur,
- Etre titulaire d'un Niveau 1 de plongée sous-marine ou d'un OpenWaterDiver
- Avoir un minimum d'expérience (50 plongées)
- Etre sportif et à l'aise dans l'eau
- Ne pas avoir de contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine (délivrance d'un certificat d'un médecin du sport ou médecin hyperbare)

COMPETENCES :

A l'issue de la formation, le plongeur Niveau 4, Guide de Palanquée (N4 GP, CMAS 3*) possède les compétences suivantes :

-conduire une palanquée (participer à l'organisation de la plongée, anticiper les difficultés des plongeurs, organiser l'immersion et le retour en surface après avoir sécurisé l'exploration)

-participer à la manœuvre du bateau

-connaissance approfondie en théorie, accident, physiologie, législation, connaissance du milieu

- perfectionnement technique (maîtrise de ses techniques individuelle, palier aux difficultés techniques rencontrées par d'autres plongeurs moins expérimentés, porter secours en immersion)

Et en vue de se préparer à l'entrée au CREPS, le stagiaire aura réalisé une préparation physique pour se préparer aux sélections d'entrée.

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

La formation est dispensée par Pascal LE BIHAN, moniteur diplômé d'Etat DEJEPS encadrant E4.

06 15 21 05 00 / contact.alphabeluga@gmail.com

ORGANISATION INSCRIPTION, METHODE et OUTILS PEDAGOGIQUES, CERTIFICATION

-Les **inscriptions** se font après étude préalable de votre projet professionnel

Les sessions ont lieu toute l'année et n'ont pas de date prédéfinie sous réserve d'un délai de 3 semaines entre l'inscription et le paiement de la formation selon les conditions générales des ventes ; et jusqu'à 4 mois si la formation est financée.

Pour valider l'inscription, il faudra au préalable faire parvenir une copie de tous justificatifs de votre niveau et expérience actuelle en plongée ; ces derniers serviront de support lors de l'entretien préalable afin de valider votre projet professionnel. Et permettront de déterminer si des allègements sont possibles.

-**Modalités pédagogiques** : La formation se déroulera en alternant séances théoriques et séances pratiques afin de rendre l'enseignement interactif et pratique.

La partie théorique sera préparée principalement à l'aide des livres PLONGEE PLAISIR Niveau 1 2 3 4 d'Alain FORET. Ces livres sont disponibles en consultation à l'organisme de formation, mais il est recommandé au candidat de se le procurer pour en disposer pleinement et étudier à son rythme (commande possible sur Amazon ou site équivalent sur internet / entre 15-20 euros)

La partie pratique se déroulera en mer avec le support de plongée du Centre ALPHA BELUGA ITI (bateau et matériel de plongée) lors de séances encadrées.

Les apprentissages pratiques seront aménagés en fonction des conditions météorologiques. Sa durée dépendra du niveau d'entrée en formation. Elle sera d'une durée maximale de 4 semaines. Possibilité d'allègement.

-**Certification** : Les épreuves d'examen se dérouleront en contrôle continu et seront reportées dans le livret pédagogique pour les Niveau 2, 3, RIFAP et le Niveau 4 donnera lieu à un examen final.

-**Questionnaire évaluation satisfaction** : En fin de formation, dans le cadre de l'amélioration continue, les parties prenantes (bénéficiaires stagiaires, commanditaires entreprise ou financeur) rempliront un questionnaire de satisfaction qui nous sera remis après avoir été complété (papier ou mail).

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Former des moniteurs de plongée aptes à enseigner et encadrer des plongeurs et à exercer dans le cadre règlementaire du Code du Sport français où le diplôme d'Etat est exigé pour travailler contre rémunération. (Attention la formation délivrée par ALPHA BELUGA ITI ne prépare qu'à l'entrée au CREPS et ne donne pas droit au titre de moniteur d'Etat. Seuls les CREPS sont habilités à les délivrer)

PROGRAMME DETAILLE :

— ACCUEILLIR LES PLONGEURS

1 — Objectifs	2 — Commentaires
Adopter en toutes circonstances un comportement respectueux des valeurs du sport et de la Fédération.	<ul style="list-style-type: none"> • Se présenter de façon avenante, être à l'écoute et disponible. • Respecter la déontologie sportive et les règlements fédéraux. • Préserver l'intégrité physique des plongeurs. • Évaluation : épreuve N°4 « Conduite de palanquée ».
Accueillir, informer et prendre en charge les plongeurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer leur expérience. • S'assurer de l'utilisation d'un matériel adapté. • Les orienter selon leurs attentes et leurs besoins. • Informer sur les différents cursus, diplômes, qualifications et les assurances. • Évaluation : épreuve N°4 « Conduite de palanquée ».
Promouvoir la structure et la FFESSM.	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter à la pratique dans les différentes activités, et fidéliser les pratiquants.

— PARTICIPER À L'ORGANISATION ET À LA SÉCURISATION DE L'ACTIVITÉ

1 — Objectifs	2 — Commentaires
Participer au choix d'un site et à l'organisation de la plongée.	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu : référentiel de l'épreuve de matelotage. • Évaluation : épreuve N°6.
Participer aux manœuvres et à la mise en place des outils nécessaires à l'activité sur le site.	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu : référentiel de l'épreuve de matelotage. • Évaluation : épreuve N°6.
Assister ou suppléer si nécessaire le Directeur de Plongée dans la préparation et la mise en œuvre des premiers secours.	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu : référentiel du RIFAP. • Évaluation : réalisée lors du passage du RIFAP. Pas d'évaluation spécifique lors de l'examen GP-N4.
Expliquer les règles de sécurité visant à protéger les plongeurs et les autres personnes.	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu : partie « avant la plongée » du référentiel de l'épreuve de conduite de palanquée. • Évaluation : épreuve N°4 « Conduite de palanquée ».
Participer à la surveillance de l'activité et réaliser des actions de prévention.	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu : partie « avant la plongée » du référentiel de l'épreuve de conduite de palanquée et référentiel de l'épreuve de matelotage. • Évaluation : épreuves N°4 et 6.
Localiser et utiliser le matériel de secours.	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu : référentiel du RIFAP. • Évaluation : réalisée lors du passage du RIFAP. Pas d'évaluation spécifique lors de l'examen GP-N4.

— GUIDER UNE PALANQUÉE EN EXPLORATION

1 — Objectifs	2 — Commentaires
Conduire une palanquée.	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu : référentiel de l'épreuve « Conduite de palanquée ». • Évaluation : épreuve N°4.

— CONNAISSANCES THÉORIQUES

1 — Objectifs	2 — Commentaires
Risques de l'activité, mesures de prévention et bonnes pratiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu : <ul style="list-style-type: none"> — Référentiel de l'épreuve d'anatomie, physiologie et physiopathologie du plongeur, partie « accidents et incidents en plongée ». — Référentiel de l'épreuve de décompression. • Évaluation : épreuves N°10 et N°11.
Outils et procédures de décompression.	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu : référentiel de l'épreuve de décompression. • Évaluation : épreuves N°10.
Aspects théoriques utiles dans la pratique habituelle de l'activité, en dehors du matériel de plongée.	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu : référentiel de l'épreuve d'aspects théoriques de l'activité. • Évaluation : épreuves N°12.
Règlementation relative à l'activité.	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu : référentiel de l'épreuve du cadre réglementaire de l'activité. • Évaluation : épreuve N°13.
Connaissance du matériel de plongée.	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu : référentiel de l'épreuve de matériel de plongée. • Évaluation : épreuve N°14.

— RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

1 — Objectifs	2 — Commentaires
Évoluer en limitant son impact sur le milieu.	<ul style="list-style-type: none"> • Le GP est un exemple pour les plongeurs qu'il encadre. Il évolue sans perturber le milieu, ni déranger les espèces. Il doit savoir : <ul style="list-style-type: none"> — Maîtriser sa stabilisation, son palmage et sa ventilation, — Fixer ses accessoires de façon à éviter qu'ils endommagent le milieu : détendeur de secours, lampe, phare, parachute, appareils photo-vidéo, etc. • Évaluation : épreuve N°4 « conduite de palanquée ».
Faire preuve de techniques d'approche propices à l'observation.	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter sa vitesse de palmage, choisir sa position par rapport aux plongeurs guidés et s'équiper de matériel (lampe, planchettes...) afin de favoriser l'observation de chacun. • Maîtriser les instruments sources de perturbations (lumière, bruit, bulle). • Évaluation : épreuve N°4 « conduite de palanquée ».
Connaître la charte internationale du plongeur responsable.	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les gestes et attitudes décrits dans les chartes mer et eau douce. • Identifier les comportements inadéquats et les corriger. • Évaluation : épreuve N°4 « conduite de palanquée ».
Commenter l'environnement subaquatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire l'environnement du site sur lequel il évolue (milieu marin ou eau douce), ainsi que la faune et la flore. • Savoir répondre simplement aux questions courantes des plongeurs : <ul style="list-style-type: none"> — connaître les noms communs des espèces animales et végétales rencontrées, — pouvoir fournir de brèves explications sur leur comportement, leur mode de vie et leur habitat. • Connaître la charte du plongeur responsable et les sites ressources: DORIS, etc. • Évaluation : épreuve N°4 « conduite de palanquée ».
Savoir préparer une sortie.	<ul style="list-style-type: none"> • S'informer sur le contexte environnemental de la région, du pays, sur les milieux et les espèces rencontrées, leur fragilité, leur dangerosité, sur leur comportement et leur statut de protection. • Limiter l'impact du mouillage sur les fonds, par l'utilisation d'un parachute d'ancre ou tout autre moyen, lorsqu'il aide le DP ou lorsqu'il organise des sorties en autonomie.

EXAMEN

GRUPE 1 : ÉPREUVES DE CONDITIONS PHYSIQUE

1| MANNEQUIN

2| NAGE PMT SUR 800M

3| PLONGÉE LIBRE
À 10M

GRUPE 2 : ÉPREUVES PRATIQUES

4| CONDUITE
DE PALANQUÉE

5| INTERVENTION
SUR UN PLONGEUR
EN DIFFICULTÉ À 40M

6| MATELOTAGE

7| DESCENTE,
STABILISATION
ET VDM À 40M

8| DTMR DE 25M

9| NAGE CAPELÉE
SUR 500M

GRUPE 3 : ÉPREUVES THÉORIQUES

10| DÉCOMPRESSION

11| ANATOMIE —
PHYSIOLOGIE ET
PHYSIOPATHOLOGIE

12| ASPECTS
THÉORIQUES
DE L'ACTIVITÉ

13| CADRE
RÉGLEMENTAIRE

14| MATÉRIEL
DE PLONGÉE

— PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'EXAMEN

GRUPE 1 : ÉPREUVES DE CONDITION PHYSIQUE

- | | |
|--------------------------|---------------|
| 1 Mannequin | Coefficient 2 |
| 2 Nage PMT sur 800 m | Coefficient 2 |
| 3 Plongée libre à 10 m | Coefficient 1 |

Total des points attribués pour ce groupe : 100 points, moyenne du groupe : 50 points.

GRUPE 2 : ÉPREUVES PRATIQUES

Il est constitué de 2 sous-groupes, donne lieu à 7 notes et 1 évaluation « Fait/Non fait »

Sous-groupe A : Conduite de palanquée et technique à 40 m :

- | | |
|---|---------------|
| 4 Conduite de palanquée | |
| a) Briefing et débriefing | Coefficient 2 |
| b) Conduite de palanquée | Coefficient 3 |
| 5 Intervention sur un plongeur en difficulté à 40 m | Coefficient 3 |

Sous-groupe B : Maîtrise et démonstrations pratiques et techniques

- | | |
|--|-----------------|
| 6 Matelotage (épreuve orale) | Coefficient 2 |
| 7 Descente, stabilisation et vidage de masque à 40 m | |
| a) Descente dans le bleu | Coefficient 1 |
| b) Stabilisation et vidage de masque à 40 m | Coefficient 1 |
| 8 DTMR de 25 m | Coefficient 2 |
| 9 Nage avec scaphandre sur 500 m | FAIT / NON FAIT |

La moyenne de 10/20 minimum est requise par sous-groupe :

- minimum 80/160 pour le sous-groupe A
- et minimum 60/120 pour le sous-groupe B

Total des points attribués pour ce groupe : 280 points, moyenne du groupe : 140 points.

GRUPE 3 : ÉPREUVES THÉORIQUES

Épreuves écrites :

- | | |
|--|---------------|
| 10 Décompression | Coefficient 3 |
| 11 Anatomie, physiologie et physiopathologie du plongeur | Coefficient 4 |
| 12 Aspects théoriques de l'activité | Coefficient 2 |
| 13 Cadre réglementaire de l'activité | Coefficient 2 |

Épreuve orale :

- | | |
|--------------------------|---------------|
| 14 Matériel de plongée | Coefficient 2 |
|--------------------------|---------------|

Total des points attribués pour ce groupe : 260 points, moyenne du groupe : 130 points.

INDICATEURS DE RESULTATS : NA / Nouvel organisme de formation. Taux de réussite et nombre de stagiaires seront renseignés ultérieurement.

ACCESSIBILITE PERSONNE HANDICAP EE : prise en compte étudiée pour d'éventuelles adaptations et examinée au cas par cas par le responsable pédagogique.